

9 1/2% WOOD GUNDY
692-4200
4 ANS
25 000 \$ minimum
GARANTI
Taux sujet à modification

LE SOLEIL

LUNETTES COMPLETES
PRÊTES EN
1 HEURE
chez
GREICHE & SCAFF
PLACE LAURIER
658-8900

MARDI 10 JANVIER 1995

QUÉBEC, 99^e ANNÉE, N° 12
42 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) **3,50** TPS 0,24 TVQ 0,24 **3,98**

MONTREAL-OTTAWA **60c** Plus TPS, TVQ
FLORIDE 1,50\$ US

50c Plus TPS, TVQ

LES ARTS

Scoop IV : le feu sacré s'est éteint



Si Émile Rousseau (Claude Léveillé), le géant démolit, remplit tout l'écran. Scoop va quand même s'éteindre.

la passion de ses auteurs se portant désormais ailleurs. **A-7**

QUÉBEC



STCUQ : le médiateur remet ses propositions

Le médiateur soumettra cet après-midi des suggestions de règlement au syndicat des 700 chauffeurs de la Société de transport de la CUQ. **A-3**

LE MONDE



Le nord de la Californie inondé

Plusieurs centaines de personnes ont été évacuées hier dans le nord de la Californie en raison d'inondations provoquées par des pluies torrentielles. **A-3**

LE CANADA

Lentilles cornéennes : seul le prix varie

Bausch and Lomb, a admis que trois de ses modèles de lentilles souples, variant entre 15 \$ et 100 \$, étaient en fait un seul et même produit. **A-3**

L'ÉCONOMIE

Les quincailleries familiales réagissent

Les quincailleries familiales n'entendent pas se laisser manger la laine sur le dos par les grandes surfaces qui s'installent à Québec. **B-8**

LA RÉGION

Opposition au projet d'université de Garon

La députée de Rimouski, Solange Charest, s'est engagée à défendre le Centre d'études universitaires de la rive-sud de l'UQAR établi à Lévis. **B-1**

L'INDEX

| | |
|---------------------|------------|
| Annonces classées | C-4 à C-6 |
| Arts | A-7 |
| Bridge | S-7 |
| Décès | C-7 |
| DEDUCTO | C-5 |
| Économie | B-4 à B-8 |
| Éditorial | A-8 |
| Horoscope | A-15 |
| La mode | C-1 à C-3 |
| Le Monde | A-6 |
| Où aller à Québec | A-7 |
| Québec et l'Est | B-1 et B-2 |
| Une place au soleil | B-3 |

| | |
|----------------------------|------------|
| TABLOÏD SPORT | S-1 à S-14 |
| Bandes dessinées | S-15 |
| Ce soir à la télé | S-16 |
| Mots croisés / Mot mystère | S-14 |

LA MÉTÉO

Ensoleillé, toujours très froid, vent de l'ouest, maximum -19, minimum -28. **S-16**

Johnson encourage les fédéralistes à participer aux commissions

Bélanger à la tête du NON

QUÉBEC — Même si son parti continue de boycotter le processus de consultation enclenché par le gouvernement Parizeau, le chef du Parti libéral, Daniel Johnson, a encouragé hier les fédéralistes québécois, y compris les libéraux, à participer aux travaux des commissions régionales. Entre-temps, M. Johnson est déjà passé à l'étape référendaire en nommant M. Michel Bélanger à la présidence du comité référendaire du PLQ.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

«Jamais je n'ai dit que nous serions muets. Au contraire, j'encourage les gens qui veulent aller dire, devant les commissions, que ça n'a aucun bon sens, à aller le dire. Il y a des libéraux qui vont le faire», soutient maintenant M. Johnson qui espère même que «des commissaires poseront les vraies questions».

Il maintient cependant que ses députés et son parti n'ont pas à «crédibiliser par leur présence» un processus de consultation qu'il a vertement dénoncé depuis son lancement le 6 décembre dernier. De la même façon, le nouveau président du comité référendaire du PLQ, Michel Bélanger, ne juge pas opportun d'aller témoigner devant ces commissions.

«Je ne vois pas du tout pourquoi j'irais m'inscrire dans un champ de débat limité à une seule

chose (la souveraineté du Québec) quand je peux tenter d'occuper un terrain plus vaste», explique cet ex-mandarin du gouvernement québécois, à l'époque de la révolution tranquille, qui fut également conseiller du premier ministre Robert Bourassa avant de mener une carrière bien remplie dans le secteur financier.

L'ancien coprésident de la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir politique et constitu-

tionnel du Québec sera chargé de «préparer les troupes du NON à se lancer dans la bataille référendaire». Le comité qu'il dirigera doit servir de première «structure d'accueil» aux fédéralistes québécois et mettre au point l'organisation, la planification et l'exécution de la campagne référendaire du futur comité parapluie du NON.

Le chef libéral doit annoncer, «au cours des prochains jours», la formation d'un autre comité qui sera responsable, celui-là, de définir le contenu que le PLQ entend véhiculer dans le débat référendaire. Quant à la position constitutionnelle du PLQ, elle ne viendra qu'après la campagne référendaire.

Pour Michel Bélanger, «la principale, la seule question qui est devant nous maintenant c'est de

répondre oui ou non au projet de loi qui déclare que le Québec est souverain et que par conséquent les Québécois deviennent des étrangers au Canada».

A tel point que M. Bélanger ne croit pas utile de demander au reste du pays de proposer un arrangement constitutionnel qui pourrait satisfaire les Québécois. «Quand vous mettez le reste du pays devant une seule question qui est d'abord de décider si nous restons ou nous partons, c'est pas tout à fait le moment le plus approprié pour leur demander de faire des ouvertures».

En votant NON au référendum, les Québécois garderont «toutes les options ouvertes», selon lui, pour faire évoluer le fédéralisme canadien. Pour Michel Bélanger, le «statu quo n'est pas fixe» et le fédéralisme évolue dans les faits même si le Québec n'a toujours pas légitimé la constitution de 1982.

De son côté, Daniel Johnson, juge que c'est un «faux choix» de prétendre que les Québécois auront à choisir entre la souveraineté et le statu quo, comme le soulignait récemment l'ex-ministre conservateur Marcel Masse.

Tuée en voulant éviter un chien



Isabelle Lepage et Simon, son fils de six mois, prenaient place dans cette voiture hier matin. La maman est décédée après une tragique perte de maîtrise, mais le petit a eu plus de veine.

Le coroner enquête sur la route meurtrière à St-Agapit

SAINT-AGAPIT — Une jeune maman a trouvé la mort, hier matin, alors qu'elle roulait sur la route 116, à Saint-Agapit. La jeune femme aurait perdu la maîtrise de son véhicule à cause d'un chien qui traversait la route. Sanglé dans son petit siège à l'arrière de l'auto, son bébé de six mois s'en est tiré indemne, vite secouru qu'il fut par des passants qui l'ont mis à l'abri des morsures du froid.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Isabelle Lepage, 23 ans, a été tuée net, vers 9h30 hier, quand son auto s'est mise à dérapier avant de heurter un poteau d'Hydro-Québec. L'accident s'est produit en face du 412, route 116, à Saint-Agapit, là où demeure une amie d'enfance de la victime, Sonia Boucher.

Attirée près de la voiture par l'effervescence que provoque tout accident, Sonia Boucher a vite réalisé que la personne qui gisait sans vie était son ancienne compagne de classe.

«Son beau-père et son mari étaient là, dans tous leurs états», relate-t-elle, ajoutant que

la victime et son époux, Yvan Charest, n'étaient mariés que depuis deux ans et qu'ils venaient de se faire construire une maison tout à côté de celle des parents de monsieur, à l'entrée du village de Dosquet, dans Lotbinière.

Chaussée glissante

Les policiers de la Sûreté du Québec estiment que cette tragédie est imputable à la chaussée glissante et «peut-être aussi à l'inexpérience de la jeune femme dans de telles conditions», suppose le porte-parole de la SQ, Camille Gagnon.

La belle-mère d'Isabelle Lepage, Mme Charest, a pour sa part eu vent des déclarations

d'un témoin qui aurait affirmé que l'automobiliste avait voulu éviter un chien. Cette information a été confirmée par un agent de la SQ en soirée.

Mais pour la belle-famille d'Isabelle, peu importent les causes. Hier après-midi, ils en étaient à réaliser ce que signifiait pour eux la perte la jeune femme qui, comme tous les matins, avait emprunté la route 116 pour aller mener le petit Simon à la garderie et s'en aller ensuite travailler.

Une autre victime

Cette même route avait fait une victime, mercredi dernier, un kilomètre avant le village de Saint-Agapit. André Simoneau, 63 ans, avait lui aussi perdu la maîtrise de son auto qui avait heurté un camion semi-remorque.

La coroner Louise Nolet a été chargée du cas. «L'homme a perdu le contrôle de son auto dans une courbe», affirme-t-

elle, ajoutant qu'il est pertinent de considérer l'état de la chaussée dans son enquête.

«Ce n'est pas encore déterminé que la chaussée glissante a pu causer la collision, précise-t-elle. Mais j'ai pris des mesures pour le savoir, entre autres en demandant des photos des lieux aux policiers.»

L'autopsie a démontré que le sexagénaire n'avait pas ressenti de malaise avant l'accident. Les résultats du test d'alcoolémie demandé par la coroner ne sont pas encore disponibles.

C'est le coroner André Proulx qui est chargé de l'accident d'hier. Il n'a pas retourné les appels du SOLEIL. Mais la coroner Nolet soutient qu'elle aura sûrement des échanges avec son confrère concernant ces deux événements tragiques qui se sont produits à quelques jours d'intervalle sur la même route. «Les coroners ont le pouvoir d'émettre des recommandations», rappelle Mme Nolet.

LNH : accord en vue

NEW YORK — Trois des quatre points majeurs impliqués dans le lock-out de la Ligue nationale ont été résolus tard hier soir, s'il faut en croire des sources.

par ALAN ADAMS
de la Presse canadienne

L'arbitrage salarial, le plafond salarial pour les recrues et la possibilité de rouvrir l'entente collective auraient été réglés après le marathon de 11 heures de discussions tenu hier entre le commissaire de la LNH Gary Bettman et le directeur exécutif de l'Association des joueurs Bob Goodenow.

La question de l'autonomie des joueurs demeurait en suspens et les deux parties considéraient une combinaison de l'âge d'un joueur et du nombre de ses années de service dans la LNH pour déterminer quand il pourrait devenir joueur autonome sans restriction.

Les deux parties négociaient encore après minuit en vue d'en arriver à une entente avant l'heure limite pour sauver la saison, fixée par la LNH à midi aujourd'hui.

Une première rencontre a d'abord été tenue en privé entre le commissaire Gary Bettman et le directeur exécutif de l'Association des joueurs Bob Goodenow.

Les avocats John McCambridge et Bob Riley, pour l'Association des joueurs, et les vice-présidents Brian Burke et Jeff Pash, pour la LNH, se sont joints aux négociations par la suite, mais Bettman et Goodenow étaient de nouveaux seuls en fin de soirée.

Il y a eu des rapports contradictoires de la part des propriétaires à savoir si des progrès avaient été enregistrés lorsque les négociateurs ont fait une pause de 90 minutes pour aller manger. Ils ont repris la discussion un peu après 19h.

«J'ai entendu dire qu'il y a eu des progrès», a déclaré le propriétaire des Oilers d'Edmonton, Peter Pocklington. «D'après les conversations que j'ai eues (avec des dirigeants de la LNH), je crois qu'on va parvenir à une entente.»

Mais Harry Sinden, le pdg des Bruins de Boston, a dit le contraire : «On m'a dit que toute la journée s'est passée sans que ça progresse.»

Autres textes en pages A-3, S-2 et S-3

FAITS DIVERS

Des chercheurs étudient ce cas rare

Infectée depuis 13 ans, elle résiste au sida

BALTIMORE (AP) — Des chercheurs américains étudient un cas rare, celui d'une femme infectée depuis 13 ans par le sida, mais dont l'organisme semble avoir neutralisé le virus.

Selon le Dr David Schwartz, qui dirige les recherches à l'Université John Hopkins de Baltimore, les médecins ont tenté 30 fois en six ans de dupliquer le virus en éprouvette, à partir d'échantillons de sang de la patiente. Ils n'y sont pas parvenus. Cela signifie que l'organisme de cette femme se défend particulièrement

bien, ou que le virus présente une défaillance, ajoute le Dr Schwartz, qui est professeur de microbiologie et d'immunologie.

Normalement, chez plus de 99 % des personnes infectées, le virus peut être dupliqué. L'identité de la patiente n'a pas été révélée. Pour les médecins, elle est la Patiente 3799. Elle a contracté le virus lors

d'une transfusion sanguine en 1981. Son système immunitaire a commencé à produire des anticorps en 1985. Mais, depuis 13 ans, la maladie n'est jamais apparue et seule une trace du virus subsiste dans son organisme.

« Si nous arrivons à en décoder le programme et voir pourquoi le virus est éventuellement défaillant, cela nous aiderait à identifier des gènes qui pourraient être la cible soit de médicaments, soit de vaccins », selon le Dr Schwartz.

L'une d'elles est encore inconsciente

Les victimes de l'accident d'avion toujours hospitalisées

SAINT-AGAPIT — Les deux victimes de l'accident d'avion survenu à Saint-Agapit, dimanche après-midi, reposent toujours aux soins intensifs du Centre hospitalier de l'université Laval. Réjean Francoeur, 42 ans, a les quatre membres plâtrés tandis que Michel Paquet, du même âge, est dans un semi-coma.

par JOSÉE LAPOINTE
LE SOLEIL

La fille de 20 ans de Réjean Francoeur, Maryse, a raconté hier au SOLEIL que son père avait été opéré en après-midi au coude et au talon. Un de ses poignets est également fracturé. Il est aussi blessé à la cheville et une vertèbre a été touchée.

« C'est un miracle que mon père soit encore en vie », a-t-elle dit. Les souvenirs de l'accident sont encore flous pour M. Francoeur, a relaté sa fille. « Il a entendu un gros bruit au moment de l'atterrissage. Il a dit qu'ils devaient être à environ 10 mètres du sol ». M. Francoeur a dit ne pas se rappeler qui pilotait au moment de l'accident, ce type d'avion étant à double commande.

Les deux hommes se connaissent depuis longtemps, souligne Maryse. C'est leur rêve de voler qui les a unis. Ils ont bâti l'appareil, dans le sous-sol de la résidence de Réjean, l'hiver dernier.

Daniel Sasseville, directeur de Carl Aviation à Saint-Lambert-de-Lévis, connaît bien les deux hommes: c'est lui qui leur a vendu les pièces de leur avion.

Selon lui, les Rans S-12 sont d'excellents appareils, auxquels on n'a rien à reprocher. Idem pour le moteur, un Rotax 912. « C'est difficile d'imaginer que l'accident a été causé par l'avion », dit-il.

Sans pouvoir le vérifier, ce sont selon lui les conditions météorologiques qui prévalaient au moment où les deux pilotes ont décollé, vers midi, qui ont causé l'accident.

« Dimanche, c'était une journée qu'on appelle blanche, explique M. Sasseville. C'est-à-dire qu'on ne distinguait pas le ciel de la terre. Il n'y avait aucun repère. Ils ont probablement cru qu'ils étaient plus près de la terre. Alors au lieu d'atterrir, l'avion a décroché et il est tombé sur le nez. » M. Sasseville estime qu'ils ne devaient pas se trouver à plus de 30 mètres (100 pieds) du sol au moment de l'accident.

Selon M. Sasseville, une journée comme celle-là n'est pas recommandée pour les pilotes qui ont peu d'expérience. « Moi-même, je n'aurais pas eu de plaisir à voler dans ces conditions », affirme-t-il.

Pour des pilotes qui ne comptabilisent pas plus de 20 heures de vol comme MM. Paquet et Francoeur, il ne serait donc pas étonnant que le « blanc » les ait complètement désorientés.

Les spécialistes

Les experts du Bureau de la sécurité des transports du Canada étaient sur les lieux de l'accident, hier, à Saint-Agapit. L'avion a été entreposé dans un hangar. « Notre enquêteur principal, Marc Fernandez, n'a pas encore rencontré les victimes », souligne Roger Maltais, gestionnaire régional du bureau.

L'enquête devra révéler les causes techniques de l'événement. C'est une investigation comme les autres, qui ne comporte qu'une petite difficulté de plus: aucun témoin n'a vu l'avion tomber. L'enquêteur Fernandez a cependant déjà parlé au couple qui a

repéré l'appareil dans le champ et qui est venu en aide aux deux victimes.

Bon an mal an, environ une dizaine d'accidents impliquant des ultralégers surviennent au Québec.

« C'est en dessous de la moyenne », souligne M. Maltais, qui précise qu'une centaine d'incidents aéronautiques se produisent chaque année dans la province.

Le dernier en lice impliquant un ultraléger dans la région de Québec remonte à septembre 1993, à Saint-Lambert-de-Lévis. L'accident n'avait fait aucun blessé.



Carcasses de voitures volées saisies

Les policiers de la Sûreté municipale de Québec ont saisi depuis dimanche soir plusieurs carcasses de voitures de valeur dont certaines pièces ont été découpées. Une enquête est en cours présentement sur cette étrange épidémie. Un employé de chez Larouche montre une de celles qui a été trouvée hier après-midi.

L'homme en fuite qui a tiré sur deux agents connaît bien le secteur où il se terre

VICTORIAVILLE (PC) — Parce qu'il connaît comme le fond de sa poche les environs de son domicile dans le Petit rang 6 de Tingwick, au sud de Victoriaville, René Martineau, 31 ans, l'homme soupçonné d'avoir fait feu en direction de deux agents de la Sûreté du Québec en soirée dimanche, a vraisemblablement réussi à prendre la fuite.

L'individu s'est probablement enfui aux guidons d'une motoneige, peu après avoir tiré en direction des deux agents et avoir mis le feu à leur voiture de patrouille abandonnée sur place.

En fin d'après-midi hier, la vaste opération policière entreprise en matinée n'avait donné aucun résultat.

Dès 13 h, les membres du Groupe d'intervention de Montréal armés jusqu'aux dents ont commencé à ratisser le boisé entourant la demeure de l'individu, avant d'investir celle-ci de même que deux autres bâtiments sis à proximité.

Martineau avait tout simplement disparu et échappé à leur surveillance.

Vente AU RABAIS DE Janvier



CONTEMPORAINE®

**MANTEAUX
MOUTON RETOURNÉ**
599.95

rég. jusqu'à 995.00

des styles longs et courts, simple et double boutonnage, encolure châle, en chaud et souple mouton retourné. couleurs et grandeurs assorties.

**TAILLEURS
CONTEMPORAINE**
199.99

rég. jusqu'à 495.00

tailleurs avec jupes ou pantalons, en flanelle, crêpe, gabardine, microfibre. quelques styles de paris en tissus bouclés et des styles de la collection Christian Dior. coloris et tailles désassorties.

CONTEMPORAINE®

**MANTEAUX MATELASSÉS
MICROFIBRE**
199.99

rég. jusqu'à 350.00

choix de manteaux courts et longs de notre collection finlandaise, des styles avec ou sans capuchon bordé de fourrure. couleurs et grandeurs assorties.

**PANTALONS
CONTEMPORAINE**
39.95

rég. jusqu'à 90.00

des pantalons sport et 9 à 5 en flanelle, velours, velours côtelé. toutes sortes de styles avec et sans plis. tailles régulières et petites. coloris assortis.

**ROBES
CONTEMPORAINE**
99.95

rég. jusqu'à 275.00

tout un choix de robes courtes et longues en crêpe, soie, velours, tissus jacquardés. des styles unis et à motifs. coloris et tailles assorties.

**JUPES
CONTEMPORAINE**
39.95

rég. jusqu'à 89.95

vaste assortiment de jupes en lainage, crêpe, suède. des styles unis à carreaux tartans ou pied-de-poule. couleurs et grandeurs assorties.

**VESTES
CONTEMPORAINE**
69.95

rég. jusqu'à 175.00

plusieurs formes au choix, des styles à double boutonnage, déstructurés, col mao, encolure V, molleton, laine et cachemire, crêpe, motifs jacquardés. couleurs et grandeurs assorties.

**BLOUSES ET CHEMISIERS
CONTEMPORAINE**
39.95

rég. jusqu'à 65.00

toutes sortes de styles de blouses à poches plaquées, de tuniques et corsages en tissus variés. des modèles unis, à broderie ou rayures. couleurs et grandeurs assorties.

**COLLANTS MICROFIBRE
CONTEMPORAINE**
7.59

rég. 9.50

rabais de 20% sur le collant exclusif à la contemporaine en nylon et lycra opaque 70 deniers. couleurs et grandeurs assorties.

925, chemin Saint-Louis
C.P. 1547, succ. terminus
Québec (Québec), G1K 7J6

Service aux abonnés 686-3344
Annonces classées 647-3311
Carrières et professions 686-3270
Publicité détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3266
Rédaction 686-3394
Promotion 686-3342

Vols de morphine dans les hôpitaux de l'Est

RIMOUSKI — Les policiers de Rimouski et de Rivière-du-Loup tentent actuellement de retracer le ou les auteurs de deux vols de drogues fortes, commis en fin de semaine dans les blocs opératoires des hôpitaux de ces deux villes du Bas Saint-Laurent.

Par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

Hier, la Sûreté Municipale de Rimouski émettait un avis de recherche à la grandeur de la province.

« Nous voulons savoir s'il peut y avoir des similitudes avec d'autres vols de même nature qui auraient pu être commis ailleurs au Québec », a dit le capitaine Jean Thériault, responsable du Bureau des enquêtes criminelles à la Sûreté Municipale de Rimouski.

Ce dernier n'écarte pas la possibilité qu'il puisse y voir un rapport entre les deux vols commis samedi au Centre hospitalier régional de Rimouski et dimanche à l'Hôpital de Rivière-du-Loup.

À Rimouski, un ou des individus ont dérobé samedi matin différentes drogues fortes dont 300 mg de morphine, 18 ampoules de Dyolodydeet 4 suppositoires de 10

mg de Suppedol.

Dimanche avant-midi, le même scénario se répétait cette fois à l'Hôpital de Rivière-du-Loup où une infirmière en chef rapportait le vol de six ampoules de Fentanyl citrate. Dans les deux cas, les produits se trouvaient dans des armoires verrouillées qui ont été forcées.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 10-01-95

9-4-7

1-4-5-5

BANCO

tirage du 10-01-95

1-13-17-23-29-32-36-37-39-40

41-43-46-49-50-51-52-58-64-70

MAGASINEZ AUJOURD'HUI DE 9 H 30 À 17 H 30
DES VALEURS EXCEPTIONNELLES DANS TOUS NOS RAYONS!



la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC



Le délégué de la région de Québec juge qu'il faut d'abord contrôler la flambée salariale Rivard doute de la viabilité d'un nouveau Colisée

QUÉBEC — Député de Limoilou et délégué de la région de Québec au sein du gouvernement péquiste, Michel Rivard ne fait pas de détour pour dire que le projet de nouveau Colisée payé par les fonds publics est à peu près « invendable » si la nouvelle entente entre les propriétaires et les joueurs de la Ligue nationale ne comporte pas un plafond salarial ou une taxe punitive contre les équipes trop généreuses envers leurs joueurs.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

« Sans le plafond salarial ou la taxe punitive, je serai à court d'argument pour convaincre le premier ministre et le conseil des ministres d'investir pour financer la construction d'un nouveau domicile pour les Nordiques », a déclaré M. Rivard au SOLEIL.

« La seule promesse que Marcel Aubut et les autres propriétaires peuvent maintenant nous faire c'est de se fier à leur bonne volonté pour freiner l'escalade des salaires », ajoute le député de Limoilou.

Se fiant aux salaires indécents versés à des sportifs au cours des dernières années, Michel Rivard ne croit pas que les grands bonzes du sport professionnel parviendront,

un jour, à se discipliner.

Avant de larguer par-dessus bord le projet de nouveau Colisée, une affaire de 125 millions \$ dont tous les paliers de gouvernement sont appelés à puiser dans le fond de leur gousset, M. Rivard précise que l'on devra faire la preuve que l'ajout du nouvel équipement sera rentable pour tout le monde. « Marcel Aubut devra assurer les décideurs publics qu'il ne viendra pas, une fois qu'il l'aura son nouveau Colisée, quémander 5 ou 7 millions \$ par année pour boucier sa masse salariale », prévient le député-délégué en rappelant que les Nordiques devront, eux-aussi, sortir de l'argent du tiroir pour financer le nouvel équipement.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la seule « planche de salut » pour les Nordiques et leur projet de nouveau Colisée repose, selon M. Rivard, sur le rejet par les joueurs de la proposition des gouverneurs de la Ligue nationale et la décision unilatérale des propriétaires de fermer les livres jusqu'à l'an prochain.

« Les propriétaires devront alors revenir à la charge et imposer aux joueurs le plafond salarial », note Michel Rivard en soulignant qu'il espère que les propriétaires seront « assez intelligents » pour mettre un terme à la saison si les patineurs refusent « la lune et les étoiles » que les magnats sont prêts à leur concéder.

Le gouvernement du Québec n'a donc pas encore fermé la porte à la demande d'aide des Nordiques pour la construction d'un nouveau Colisée.

« Les discussions se poursuivent toujours entre les deux parties », commente Linda Lévesque, l'attachée de presse du ministre des Finances, Jean Campeau.

La porte-parole refuse de dire ce qu'il adviendra du dossier advenant la signature d'une entente qui ne comporterait pas de mesures pour contrôler l'accroissement des salaires.

« Nous n'avons rien à déclarer à ce sujet », dit-elle.

Pour le directeur des relations avec la presse du club de hockey

de la Vieille Capitale, Jean Martineau, il est évident qu'une entente entre les joueurs et les propriétaires qui ne comporterait pas un plafond salarial ou une taxe punitive signifierait que les Nordiques auraient « encore plus besoin d'une entente avec les gouvernements » pour assurer sa survie.

« L'ampleur de l'aide demandée va être plus importante », affirme le porte-parole de Marcel Aubut.

On sait que le grand patron des Nordiques est l'un des six gouverneurs de la LNH à ne pas endosser la proposition soumise aux joueurs de crainte de conséquences pour les petits marchés de l'absence d'un plafond salarial.



Pat Stowe, de Cotati (ci-haut), se sert de son téléphone cellulaire pour faire savoir à son patron qu'il sera incapable de rentrer au travail. Ci-contre, des résidents évacués se dirigent vers les autobus de Forestville qui les déposeront au refuge mis sur pied par la Croix-Rouge. Partout, comme en témoigne la photographie du bas, des arbres tombés en revers du chemin ont rendu la circulation infernale, voire impossible dans plusieurs parties de la Californie.



Photos AP



Le nord de la Californie inondé

FORESTVILLE, Californie (AP) — Plusieurs centaines de personnes ont été contraintes hier d'évacuer leurs habitations dans le nord de la Californie en raison d'inondations provoquées par des pluies torrentielles.

Les pluies se sont apaisées mais de nouvelles tempêtes étaient attendues un peu plus tard dans la semaine, selon les services météorologiques.

« De mercredi à vendredi, (...) il y aura des périodes de pluies, parfois fortes, un redoux et du vent. Autrement dit, il pleuvra tous les jours », a précisé le météorologiste John Burkhardt.

Les occupants de 200 maisons et de 75 caravanes ont dû quitter hier, leurs habitations à Petaluma (55 km environ de San Francisco). Une quarantaine de personnes ont également été évacuées le long de la rivière Napa à Calistoga et plusieurs centaines d'autres ont quitté deux parcs pour caravanes situés

le long d'une anse. Hier matin, quelque 10,7 cm d'eau étaient tombés sur le comté de Marin, près de San Francisco, en l'espace de 24 heures.

Les chutes de pluie étaient encore plus fortes vers le nord : 14,6 cm d'eau à Mont Shasta et 17,8 cm d'eau le long de la côte nord de la Californie.

La Russian River a atteint 13,5 m, hier matin, à Guerneville, à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de San Francisco, et la rapidité à laquelle la rivière a gonflé a rappelé à certains habitants les inondations de 1986, lorsqu'elle avait atteint le niveau record de 14,85 m.

La cote d'alerte de la Russian River est en effet de 9,6 m. En raison des inondations, les routes

menant à Guerneville ont été fermées. Le Petamula était pour sa part près d'atteindre sa cote d'alerte. Quant au Napa, il l'avait franchie, hier matin, de 20 cm (7,9 m).

Les autorités des comtés de Sonoma et de Napa — au cœur de la région viticole en Californie — ont déclaré l'état d'urgence.

Dimanche soir, 9000 personnes vivant dans les comtés de Marin, Sonoma, Mendocino et Lake ont été privées d'électricité. Le courant a également été coupé à quelque 1500 habitants des montagnes de Santa Cruz au sud de San Francisco.

Le sud de la Californie a également été touché par les inondations qui ont provoqué la semaine dernière des dégâts considérables estimés à 20 millions de dollars.

Au cours de ces derniers jours, les intempéries qui ont frappé la Californie mais aussi la côte est de la Floride et la Caroline du Nord ont fait 20 morts.

Conflit à la STCUQ

Le médiateur Gauthier soumet ses recommandations aujourd'hui même

QUÉBEC — Le médiateur Normand Gauthier soumettra cet après-midi des suggestions de règlement au syndicat des 700 chauffeurs de la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

M. Gauthier a analysé au cours de la fin de semaine les propositions confidentielles soumises jeudi dernier par la STCUQ et le syndicat des chauffeurs, en grève depuis le 29 octobre. Un porte-parole du ministère du Travail a indiqué hier que le médiateur ferait part aujourd'hui de ses suggestions au syndicat, et plus tard, à la partie patronale.

La STCUQ et le syndicat ne sont pas liés par les recommandations formulées par le médiateur nommé par la ministre Louise Harel. En

1990, la recommandation soumise par le médiateur Raymond Désilets avait cependant débouché sur un règlement, évitant ainsi un arrêt de travail.

Le négociateur syndical Richard Fortin a soutenu hier que le syndicat des chauffeurs avait fait un mouvement significatif dans le document soumis au médiateur. « Nous mettons de l'eau dans notre vin, il reste à la STCUQ à faire de même », affirme M. Fortin. Il souligne que pour la première année de la convention collective, le syndicat accepte l'augmentation salariale de 3% proposée par la partie patronale.

Du côté patronal, le porte-paro-

le Jacques Santerre a répété hier que la STCUQ visait les mêmes objectifs de fiabilité du service, de contrôle des coûts et du paiement du stationnement par les chauffeurs. Le document remis au médiateur répéterait l'offre finale présentée le 21 décembre. Cette offre a cependant été rejetée dans une proportion de 99% par les chauffeurs.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la STCUQ décidera cette semaine s'il réduit le temps de travail des 350 employés de la STCUQ non visés par le conflit des chauffeurs. Depuis le début de la grève, la STCUQ a maintenu à son emploi l'ensemble de son personnel, même si le service de transport en commun est assuré seulement aux heures de pointe.

Le conseil d'administration doit

aussi colliger cette semaine des informations sur les événements qui ont permis qu'une entente signée avec le syndicat des employés de garage diffère de celle approuvée antérieurement par le conseil d'administration.

La firme d'avocats chargée de faire une enquête administrative sur ces événements a remis son rapport avant les Fêtes, mais le conseil d'administration estime qu'il doit obtenir d'autres informations avant de prendre une décision. Le directeur général René Blouin et l'agent en relations de travail André La Rue étaient particulièrement visés par cette enquête interne. La STCUQ refuse toutefois de dévoiler le contenu du rapport de la firme Joli-Coeur-Lacasse, soutenant qu'il s'agit d'une enquête administrative interne.

Des lentilles différentes? Mon oeil!

TORONTO (PC) — Un des principaux fabricants de lentilles cornéennes au pays, Bausch and Lomb, a admis que trois de ses modèles de lentilles souples, dont les prix variaient entre 15\$ et 100\$ la paire, étaient en fait un seul et même produit.

Le Bureau fédéral de la concurrence fait enquête pour déterminer si l'entreprise a fait preuve de fausse représentation en agissant ainsi, a indiqué hier l'enquêteur en chef du Bureau, Cecile Suchal.

Si c'est le cas, le Bureau pourrait demander au procureur général d'intenter des poursuites.

« Nous n'avons jamais caché le fait qu'il s'agissait du même produit », a déclaré Pat McGee, porte-parole de l'entreprise.

Le fait d'avoir vendu les mêmes lentilles avec différentes étiquettes a valu à Bausch and Lomb de faire l'objet d'une poursuite aux États-Unis.

Mais selon le porte-parole de l'entreprise, les consommateurs canadiens n'ont déposé aucune plainte à ce sujet.

Bonne année 800!



Depuis le jour de l'an, un numéro 800 de Bell coûte jusqu'à 30% de moins qu'en 1994. En partant, les tarifs interurbains sont réduits de 4¢ la minute*. Vous avez aussi 10% de réduction sur les interurbains qui originent et se terminent dans le même code régional, et 10%† sur les interurbains provenant du corridor d'appels le plus occupé. Mais ce

n'est pas tout. Les tarifs de base en période hors pointe sont réduits de 20 à 30% et la nouvelle tarification permet des économies additionnelles à mesure que votre volume d'appels augmente. Commencez l'année sur une note économique avec les services *Avantage 800^{MC}* et *Avantage 800 PME^{MC}* Bell. Appelez-nous au 1 800 363-Bell.



* Sauf les appels faits du 819 au 819.
† Appels provenant d'un code régional différent de votre propre code régional au Canada seulement.

LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE SOLEIL

Assainissement des finances publiques

Deux tiers des Canadiens doutent du ministre Martin

OTTAWA — Un sondage indique que deux tiers des Canadiens ne s'attendent pas à ce que le ministre fédéral des Finances réussisse à atteindre ses objectifs en matière de réduction du déficit.

temporaire, ce qui avait malgré tout soulevé l'ire des gens d'affaires.

Des chiffres étonnants

Depuis, les chiffres fournis cha-

que mois par le ministre des Finances semblent lui donner raison. Le gouvernement pourrait même faire meilleure figure que prévu. Sauf qu'en dépit de ces perspectives favorables, le scepticisme

a fait son oeuvre à travers le pays, si on en croit les résultats du sondage. Un maigre trois % de Canadiens est «très confiant» que le ministre des Finances livrera la marchandise comme promis, et 20% se dit «plutôt confiant».

La marge d'erreur du sondage est de plus ou moins 1,9%, 19 fois sur 20.

Promesses non tenues

Chris Martyn, un des dirigeants de la firme de sondages, s'est dit d'avis que les promesses antérieures non tenues en ce domaine ont rendu les Canadiens très sceptiques et peu enclins à écouter les engagements du ministre des Finances.

De toutes les provinces canadiennes, ce sont les répondants du Québec et de la Colombie-Britannique qui étaient le plus sceptiques à ce chapitre.

En 1993, les libéraux fédéraux se sont engagés à ramener le déficit à trois % du produit intérieur brut (PIB) en trois ans., grâce à une série de coupures.

Orientations pour la réduction du déficit

Les Canadiens doutent que le ministre des Finances Paul Martin puisse atteindre son objectif de réduction du déficit en deux ans. Mais s'il y réussit, un pourcentage beaucoup plus élevé de Canadiens croient qu'il devrait continuer à combattre le déficit en poussant plus loin les compressions de dépenses.

| Ont confiance que les objectifs de réduction du déficit seront atteints | Croient qu'il devrait continuer à réduire les dépenses dans l'avenir |
|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Canada 23% | 67% |
| C.-B. 17 | 71 |
| Alb. 34 | 65 |
| Sask/Man. 29 | 60 |
| Ont. 25 | 68 |
| Qué. 17 | 72 |
| Prov. maritimes 23 | 50 |
| <hr/> | |
| Hommes 24 | 71 |
| Femmes 22 | 64 |
| <hr/> | |
| 18-29 ans 22 | 59 |
| 30-39 ans 24 | 68 |
| 40-49 ans 20 | 69 |
| 50-64 ans 25 | 73 |
| 65 ans 24 | 70 |

Source: COMPAS

PC/LE SOLEIL

par GORD MCINTOSH de la Presse canadienne

Le sondage de la firme Compas a été effectué entre le 8 et le 22 décembre auprès de 2600 Canadiens, dont les deux tiers ont dit qu'ils n'étaient pas confiants que M. Martin réussisse à ramener le déficit de l'année en cours à 39,7 milliards \$ et à 32,7 milliards \$ l'année suivante.

M. Martin s'était engagé devant le comité des finances des Communes, en octobre dernier, à atteindre ses objectifs, quelles que soient les circonstances à venir.

Il avait également laissé entendre que les Canadiens écoperaient encore une fois de hausse d'impôt, une mesure



Le ministre Paul Martin

Système de santé

La population préfère que les médecins soient rémunérés à salaire

OTTAWA (PC) — Une majorité de gens interrogés dans le cadre d'un sondage pan-canadien est d'avis qu'afin de mieux contrôler les coûts du système de santé, les médecins devraient être rémunérés à salaire, plutôt qu'à l'acte.

Par DENNIS BUECKERT de la Presse canadienne

13 novembre dernier, révèle un fort degré de mécontentement envers le système selon lequel les médecins sont rémunérés à l'acte, c'est-à-dire selon le nombre d'actes

médicaux posés. Soixante-sept % des adultes interrogés se sont dit favorables à l'idée de faire des médecins des salariés.

Mais il y avait beaucoup moins d'enthousiasme pour les deux autres méthodes de réduction des coûts de la santé proposées dans le cadre du sondage.

Cinquante % des personnes interrogées ont dit qu'elles étaient en faveur de l'allongement des périodes d'attente pour l'obtention de services médicaux.

La même proportion s'est dit en faveur de l'adoption d'un système de classification par lequel certains services médicaux ne seraient pas couverts ou ne seraient que partiellement couverts, par le régime d'assurance-maladie.

En revanche, l'idée de travailler à salaire est loin de susciter l'enthousiasme des médecins. Plusieurs disent que cela ferait d'eux des fonctionnaires, sans améliorer les soins de santé ni en réduire les coûts.

Les tarifs payés aux médecins correspondent à environ 10% du total des coûts de la santé, a affirmé M. Marc Schonfield, président de l'Association médicale de Colombie-Britannique.

Si les médecins étaient salariés, c'est le système public qui devrait assumer leurs frais généraux, leurs coûts d'assurances, la rémunération de leurs heures de temps supplémentaire et leurs avantages sociaux, a-t-il ajouté.

Cela pourrait finir par coûter plus cher, a-t-il dit.

Mais ceux qui critiquent le régime actuel, y compris des médecins, disent que la façon dont il fonctionne encourage les médecins à se concentrer sur des procédures rapides, ce qui est plus payant.

Et bien souvent, a soutenu l'écrivain et médecin Michael Rachlis, « quand vous tentez de pratiquer une meilleure médecine, vous faites moins d'argent ».

Le Collège canadien des médecins de famille du Canada a mis de l'avant un système combinant salaires et paiement à l'acte. Selon M. Reg Perkin, directeur exécutif du Collège, le système actuel de paiement à l'acte est injuste pour les médecins de famille qui font beaucoup de promotion de la santé et fournissent de nombreux conseils à leurs patients, des services pour lesquels ils ne sont pas justement rémunérés.

Le contrôle des coûts du système de santé



Source: Decima Research.

PC/LE SOLEIL

Le député Bachand blâme l'inertie du ministre fédéral Marcel Massé

QUÉBEC (PC) — Le véritable «fossoyeur» du collège militaire de Saint-Jean est nul autre que le ministre canadien des Affaires intergouvernementales, Marcel Massé, affirme le député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand.

Ce dernier, dans un communiqué de presse, hier, répondait ainsi aux propos de M. Massé tenus en fin de semaine dernière rendant les autorités du gouvernement du Québec

responsables de la fermeture du collège.

Le ministre Massé a, en effet, sévèrement blâmé le gouvernement Parizeau, en particulier la ministre Louise Beaudoin, les ren-

dant responsables de la fermeture de l'institution parce qu'une entente ne servirait pas ses fins politiques, selon lui.

Selon M. Bachand, le ministre fédéral avait le pouvoir de reporter la date du plan de réduction du personnel civil à l'institution militaire afin de permettre au préalable la conclusion d'une entente que M. Massé disait souhaiter.

«Le silence du ministre Massé, a dit encore le député Bachand, a provoqué au lendemain de la date fatidique une dilapidation du savoir-faire, un exode des cerveaux, rendant le collège de Saint-Jean semblable à une coquille vide».

M. Bachand rappelle que la ministre Louise Beaudoin avait fait une première offre d'investissement pour le collège militaire au gouvernement fédéral, rendue publique le 4 novembre dernier mais refusée.

Un groupe de réflexion pour retenir le Québec

OTTAWA (PC) — Jugeant le statu quo inacceptable, une poignée de députés et de sénateurs ont créé un groupe de réflexion destiné à trouver des solutions innovatrices pour convaincre les Québécois de demeurer au sein du Canada.

Selon le leader de ce mouvement, le sénateur libéral Jean-Robert Gauthier, ce groupe composé de trois ou quatre personnes est très «embryonnaire mais il commence à prendre du souffle».

L'idée, c'est de donner une voix aux groupes et intervenants du Canada anglais au moment où s'amorce le débat référendaire au Québec.

«L'attitude de la majorité canadienne durant cette période référendaire est extrêmement importante, a précisé le sénateur au cours d'un entretien téléphonique. Ça va dépendre de la capacité de mettre de l'avant des idées, des ouvertures et de nouvelles suggestions parce qu'il y a beaucoup de libéraux qui n'accepteront pas le statu quo. J'en suis sûr».

A l'heure actuelle, il existe un grand vide car les interlocuteurs politiques ne sont pas crédibles, a ajouté M. Gauthier, en faisant référence au premier ministre ontarien Bob Rae. En outre, avec la présence aux Communes d'un parti souverainiste, le Bloc québécois, et d'un parti de l'Ouest canadien, le Parti réformiste, le Parlement est privé d'une véritable Opposition nationale, a-t-il poursuivi.

«Il y a toujours eu depuis au moins 25 ans un appui solide de l'Ontario qui parlait fort et qui était crédible. Depuis trois ou quatre années, ce n'est plus le cas. L'Ontario n'est plus le porte-parole canadien qu'elle était. Elle n'a plus la même dynamique, la même force».

Bref, M. Gauthier croit que le Canada cherche un «rassembleur». Ce groupe de réflexion étudie toutes sortes d'options, dont l'idée de convoquer des «Etats généraux», espèce de

grande conférence multipartisane où l'on avancerait de nouvelles idées pour «moderniser la fédération».

M. Gauthier, qui refuse de parler de nouvelles «offres» au Québec, a indiqué qu'il n'avait pas parlé de ce projet au premier ministre Jean Chrétien.

Les gens d'affaires hésitent à s'impliquer

MONTREAL (PC) — Les gens d'affaires du Québec hésitent encore à s'impliquer dans les commissions régionales sur la souveraineté mises sur pied par le premier ministre Jacques Parizeau.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) qui représente 17 000 petites et moyennes entreprises au Québec estime qu'il est trop tôt pour déterminer si elle participera ou non aux commissions.

Le vice-président de cette fédération, Pierre Clérout, souligne que la question référendaire a l'avantage d'être claire, mais ajoute que Jacques Parizeau met quand même la «charrue devant les boeufs» en demandant à la population de planifier la souveraineté sans savoir si les Québécois en veulent.

La Fédération de l'entreprise indépendante mène actuellement un sondage auprès de ses membres.

Mario Dumont est déçu du choix de certains candidats

RIMOUSKI-Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, se déclare déçu des choix effectués concernant les présidences des commissions de consultation sur l'avenir du Québec dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de Estrie.

par Carl Thériault collaboration spéciale.

Les nominations de Mme Rita Giguère, dans le Bas-Saint-Laurent et de Lynn Charpentier en Estrie qui ont été annoncées hier en début de soirée se sont faites sans que les autorités gouvernementales en arrivent à un consensus avec l'ADQ.

Le député de Rivière-du-Loup aurait préféré à la tête de la commission régionale du Bas-Saint-Laurent l'ex-président de l'aile

québécoise du Parti conservateur, Clément Massé de Rivière-du-Loup qui a refusé l'un des deux postes de vice-président de la commission.

Rejoint à sa résidence hier soir, Clément Massé a expliqué au SOLEIL que ses intentions comme président de la commission auraient été de simplifier la question et d'en arriver à une formulation moins patisane afin d'éviter les problèmes vécus lors du référendum sur l'entente de Charlottetown. Il s'est dit par ailleurs

surpris que deux ex-ministres conservateurs, Marcel Masse et Monique Vézina, votent «oui» sans attendre la fin du processus de consultation et le libellé final de la question.

La présidente de la commission du Bas-Saint-Laurent, Mme Rita Giguère, est directrice générale du Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent depuis 1985. Mme Lynn Charpentier, fondatrice du Centre de langue internationale Charpentier, a occupé plusieurs présidences dans le monde des affaires. Elle sera appuyée dans son travail par deux vice-présidents, Gary Caldwell - le choix de l'ADQ à la présidence - et André Langevin, maire de Coaticook.

EXAMEN D'ADMISSION
14 janvier à 9 h 30

Primaire 1er cycle
Pour filles pensionnaires ou externes
Une école à dimension humaine dans un site enchanteur



Aquarelle de S. Louise Godin

Pensionnat des Ursulines

63, Racine, Loretteville Tél. : 842-2949

LE MONDE

En Bref

■ Rage meurtrière

TEHERAN (Reuter) — Fou de rage parce que sa femme de 25 ans l'avait quitté, un Iranien de 56 ans a tranché la gorge à deux de ses enfants et a étranglé les deux autres, rapportait hier le journal iranien Kar-va-Kargar. Les corps des quatre enfants, âgés de trois à neuf ans, ont été découverts dimanche au domicile de la famille. Le père est en fuite.

■ Menace de boycott

NIAMEY (AFP) — L'opposition nigérienne a menacé hier de boycotter les élections législatives anticipées, prévues jeudi, affirmant avoir découvert une « gigantesque opération de fraude » portant sur le nouveau fichier électoral. Dans un communiqué lu à la radio nationale, les quatre principaux partis de l'opposition affirment que cette « fraude » porte sur 111 000 noms, « supprimés » ou « rajoutés » depuis 1993 sur les listes électorales.

■ Mère assassine

MARSEILLE (AP) — Une femme de 62 ans a tué hier en fin d'après-midi son fils toxicomane de 29 ans qui lui soutirait de l'argent depuis des années pour payer ses doses quotidiennes d'héroïne. Gilles Libras, toxicomane depuis 14 ans, avait littéralement saccagé l'appartement familial la veille. Selon les premiers éléments de l'enquête, Mireille Libras a tué son fils qui la menaçait avec une arme de poing et a elle-même prévenu les policiers. Le père de la victime s'était suicidé l'an dernier pour « des problèmes familiaux », largement attribués au comportement de son fils.

■ Deng hospitalisé

TOKYO (Reuter) — Le dirigeant chinois Deng Xiaoping est hospitalisé et n'apparaîtra vraisemblablement pas en public à l'occasion du Nouvel an chinois le 31 janvier, si l'on en croit le quotidien japonais Yomiuri Shimbun. Le journal affirme que Deng, qui est âgé de 90 ans, a été hospitalisé début janvier en raison d'une détérioration générale de son état de santé.

■ Coca et sionisme

TÉHERAN (AFP) — Le guide de la République islamique d'Iran, l'ayatollah Ali Khamenei, a frappé d'interdit la consommation de boissons gazeuses américaines, telles que Coca Cola et Pepsi Cola, estimant qu'elle « contribuait à renforcer le sionisme ». « Tout ce qui renforce l'oppression mondiale (les États-Unis) et les foyers sionistes est « haram » (religieusement interdit) », a déclaré M. Khamenei en réponse à la question de savoir « si la consommation des boissons comme Coca Cola et Pepsi Cola est conseillée, leur achat renforçant le pouvoir financier des sionistes ».

■ Grave accident de car

VIENNE (AP) — Six personnes ont été tuées et 25 autres blessées, dont dix grièvement, hier matin, dans l'accident d'un autocar immatriculé en Allemagne qui a heurté de plein fouet l'arrière d'un camion sur une autoroute à l'ouest de Vienne, en Autriche. Pendant près de sept heures, l'autoroute a été bloquée. Le car transportait une cinquantaine de passagers, des travailleurs immigrés et leur famille venant de l'ex-Yougoslavie.

■ Punitions en Ulster

BELFAST (AFP) — Quatre jeunes gens ont été grièvement blessés ces dernières 24 heures dans une nouvelle série de « corrections punitives » à coups de bates de base-ball et de triques, attribuées à des groupes paramilitaires nationalistes à Londonderry et Belfast. Depuis le cessez-le-feu, 49 « corrections » ont été recensées par la police : 30 attribuées à des nationalistes, 19 à des loyalistes.

■ Collision de galaxies

BALTIMORE (États-Unis) (AFP) — Une collision entre deux galaxies survenue dans une lointaine constellation a été enregistrée par le télescope spatial Hubble, permettant de mieux comprendre la naissance des étoiles, a annoncé la NASA. Selon une image enregistrée le 16 octobre, une collision frontale s'est produite dans la galaxie du Chariot, située à quelque 500 millions d'années lumière de la Terre dans la constellation du Sculpteur. La photographie montre un impact circulaire dans la galaxie du Chariot. La collision a produit un colossal « tsunami cosmique », se propageant dans l'univers et entraînant dans son sillage la naissance d'au moins plusieurs milliards d'étoiles.

Un Britannique sur deux pense que la monarchie sera abolie dans 50 ans

LONDRES (AFP, AP) — Près de 50% des sujets de Sa Gracieuse Majesté prévoient que la monarchie britannique ne survivra pas au prochain millénaire, et qu'elle aura disparu d'ici 50 ans, révèle un sondage publié lundi par le Guardian.

L'opinion publique se partage désormais en trois groupes de même importance sur la question de la monarchie, indique le quotidien. Si 36% des Britanniques restent de chauds partisans de l'institution, 34% d'entre eux ne sont pas « particulièrement enthousiastes » et 28% se déclarent franchement républicains.

Le prince Charles est considéré par 51% des Britanniques comme le principal responsable des déboires de la monarchie, loin devant

Sarah Ferguson et la princesse Diana.

Interrogés pour savoir qui des membres de la famille royale remplissaient le mieux son rôle, 72% des Britanniques désignent la reine Elizabeth II, suivie par sa fille, la princesse Anne (67%).

■ Désaffection

Le prince Charles obtient 35% d'opinions favorables tout comme la princesse Diana, et seulement trois% de Britanniques accordent un crédit au travail accompli par la duchesse d'York.

Cette désaffection à l'égard de l'héritier du trône s'explique par sa relation avec Camilla Parker-

Bowles. 66% des sondés condamnent toute relation hors mariage des membres de la famille royale. Mais ils sont une proportion équivalente à juger qu'un divorce avec la princesse Diana ne devrait pas empêcher le prince Charles d'accéder au trône.

Interrogés sur les bonnes raisons de maintenir la monarchie, 86% des sondés citent les revenus touristiques qu'elle rapporte au pays devant le symbole d'unité nationale qu'elle représente.

Une majorité se prononce pour une réduction du train de vie de la famille royale, selon la deuxième partie de l'enquête à paraître aujourd'hui.



Une majorité (51%) de Britanniques estime que le prince Charles a fait plus de mal à la monarchie que n'importe quel autre membre de la famille royale, tandis que 14% désignent la princesse Diana dont il est séparé et 20% la duchesse d'York.



Un groupe de combattants tchétchènes font une pause dans le sous-sol d'un immeuble de Grozny pendant une attaque à la roquette de l'artillerie russe au centre de la capitale de la Tchétchénie. Les combats pour le contrôle de Grozny se poursuivent au gré d'énormes pertes de part et d'autre.

Moscou propose un cessez-le-feu aux Tchétchènes

MOSCOU/GROZNY (Reuter, AFP) — Le gouvernement russe a annoncé, hier soir, une trêve unilatérale de 48 heures en Tchétchénie à compter d'aujourd'hui, 8h locales. Il conseille vivement aux indépendantistes de profiter de ces deux jours pour cesser toute résistance et déposer les armes.

Dans un communiqué diffusé par l'agence Itar-Tass, le gouvernement russe précise que la décision a été motivée par le souhait de Moscou de donner une chance à une solution pacifique à la crise tchétchène.

C'est le premier véritable cessez-le-feu proposé par le gouvernement russe depuis que le conflit tchétchène a tourné en guerre ouverte le 19 décembre, avec les premiers bombardements aériens sur la population civile à Grozny.

Le communiqué, établi au nom du président russe Boris Eltsine, stipule que tous les combattants tchétchènes qui déposeront les armes seront amnistiés et autorisés à regagner leur domicile.

De leur côté, les défenseurs tchétchènes de Grozny continuaient hier dans la journée d'opposer une vive résistance aux troupes russes qui progressaient lentement vers le palais présidentiel, appuyées par des batteries d'artillerie et des chars.

Selon un cameraman britannique qui a passé la journée de samedi et la nuit de dimanche à hier dans le palais — désormais un bloc calciné en partie détruit par les pilonnages répétés — les chars russes se trouvent à moins d'un kilomètre au nord de l'édifice et leurs tirs se font de plus en plus précis.

« Ils font mouche de plus en plus. L'artillerie russe tire en plein sur le palais », a déclaré Nigel Chandler. On pouvait apercevoir du haut d'un immeuble des incendies en plusieurs points de la ville, résultats des pilonnages de la nuit.

« Les Russes contrôlent la gare ferroviaire et le marché central, mais nous tenons encore le palais présidentiel. Des incendies se déclarent par instant, mais nous sommes encore dedans », a déclaré Hamzat Behoyev, un combattant séparatiste de 40 ans.

Des journalistes faisaient état

dimanche d'une nouvelle tactique d'approche de l'armée russe, qui progresse désormais inégalement par immeuble.

Les combats qui ont fait rage toute la nuit de dimanche à lundi ont baissé d'intensité aux environs de midi.

■ La résistance s'organise

Selon Interfax, les troupes russes contrôlaient désormais deux tiers de la capitale tchétchène. Des renforts russes étaient en route aux dires de responsables d'Ingouchie, une république frontalière de la Tchétchénie, qui avaient vu au moins 75 chars traverser leur territoire lundi matin à l'aube.

Depuis le début de l'intervention russe le 11 décembre dernier, le palais présidentiel de Grozny est devenu le symbole de la lutte indépendantiste.

Des véhicules civils font le va-et-vient devant le QG séparatiste, convoyant de nouveaux combattants et des munitions et évacuant des blessés. Ancien fief du dirigeant séparatiste Djokhar Douaïev, le palais abrite également un hôpital pour les blessés de guerre. La partie sud du toit a été totalement détruite.

■ La Russie en déclin

Par ailleurs, la situation démographique s'est nettement dégradée entre 1990 et 1993 en Russie, se traduisant par une baisse des naissances et de l'espérance de vie, et une hausse significative de la mortalité, indique une enquête présentée lundi à Washington.

Selon cette étude, menée par un institut privé « Population Reference Bureau », le taux de natalité a baissé de quatre points en Russie entre 1990 et 1993, passant de 13,4 à 9,4 pour mille.

En revanche, le taux de mortalité a progressé de 11,2 pour 1.000 en 1990 à 14,5 trois ans plus tard. Quant à la mortalité infantile, elle a plus que doublé.

Le tueur John Salvi comparait avec un gilet pare-balles

BROOKLINE, Mass. (AP) — Portant un gilet pare-balles au tribunal, John Salvi a plaidé non coupable de meurtre et de tentative de meurtre relativement à la fusillade survenue à deux cliniques d'avortements où deux réceptionnistes ont perdu la vie, la semaine dernière.

L'étudiant en coiffure de 22 ans est actuellement détenu sans possibilité de libération sous caution.

Son avocat, J.W. Carney, réputé pour plaider l'aliénation mentale, n'a pas voulu indiquer si Salvi utiliserait cette défense.

Salvi a été accusé devant la cour de l'État d'avoir assassiné deux personnes et d'en avoir blessé cinq autres à deux cliniques de Brookline le 30 décembre dernier.

La semaine dernière, il a plaidé non coupable à des accusa-



John SALVI

tions portées par le procureur fédéral pour les massacres de Brookline et pour une fusillade dans une clinique de Norfolk, en Virginie, le 31 décembre.

On ne sait pas encore qui, du gouvernement fédéral ou de l'État, le jugera en premier.

Les six meurtres de New York: un suspect arrêté

NEW YORK (AFP) — Un suspect a été interpellé et deux autres sont recherchés après la découverte samedi de six cadavres criblés de balles et lacérés de coups de couteau dans le quartier de Queen à New York, a-t-on appris hier de la police.

Cette arrestation a été rendue possible grâce à une note griffonnée par la survivante du massacre, une jeune femme qui a été hospitalisée dans un état critique avec la gorge tranchée, a expliqué le lieutenant Raymond Abruzzi.

Selon lui, les assassins recherchaient de l'argent et fauta de le trouver se sont vengés sur les occupants de l'appartement, quatre femmes et deux hommes immigrés de Colombie, âgés de 15 à 30 ans.

Les enquêteurs ont trouvé des traces de cocaïne et 30 000 \$ en liquide dans le vide-ordures, a-t-il précisé.

La note de la seule survivante, qui est hospitalisée sous surveillance policière, a permis d'interpeller un homme d'origine cubaine au domicile duquel ont été retrouvées des armes, qui n'ont apparemment pas servi aux meurtres.

Controverse en France sur la radio abusive

PARIS, (AFP) — « Un flic tué c'est plutôt une bonne nouvelle » : répétée quatre fois par un animateur de radio diffusant sur la bande FM à Paris, cette phrase provocatrice a rallumé en France la querelle jamais vraiment éteinte des limites de la liberté d'expression sur les antennes de la radio ou de la télévision.

La radio incriminée, Skyrock, qui vise comme beaucoup d'autres le public des jeunes avec des programmes de musique entrecoupés de dialogue avec les auditeurs, a été sanctionnée par l'organisme, indépendant du gouvernement, qui régit le secteur audiovisuel, le Conseil supérieur de l'Audiovisuel (CSA). Pendant 24 heures, hier, Skyrock n'a pas le droit d'émettre.

La direction de la radio, tout en admettant avoir fait une « connerie » en commentant ainsi la mort d'un policier à Nice, a cherché une parade : elle a gardé son antenne ouverte, mais en n'y diffusant sans

commentaires que des témoignages d'auditeurs.

Depuis hier 0 heure, et jusqu'à minuit, les auditeurs peuvent téléphoner et passer sur les ondes : 8 ou 9 sur dix dénoncent le CSA, certains lâchant même dans la nuit quelques « à mort le CSA », une minorité défendant la thèse plus impopulaire que « la liberté d'expression ce n'est pas dire n'importe quoi ».

Le CSA devait réintervenir hier pour décider éventuellement d'autres formes de sanctions : il a le choix entre des amendes, une suspension plus longue, ou bien une annulation de l'autorisation d'émettre.

La fin du monopole quasi exclusif d'État sur l'audiovisuel avait provoqué dans les années 80 une explosion de libre expression, symbolisée par l'humoriste Coluche et la diffusion, en 1982 par la radio Carbone 14 d'un acte sexuel commenté en direct.

■ La féroce concurrence

Depuis, les petites radios de la bande FM (modulation de fréquence), qu'on appelle à cette époque des « radios libres », se livrent, sous une allure non-conformiste, une concurrence commerciale aussi classique que féroce.

Deux des plus en pointe, « Fun Radio » et « Skyrock » se sont déjà affrontées sur les sujets de sexualité, rendus tragiques par le Sida.

« Skyrock » avait embauché une ancienne vedette du cinéma pornographique, Tabatha Cash, parlant d'amour et de sexe, tandis que sur « Fun radio », deux compères,

Doc et Difool, commentaient les problèmes sexuels des jeunes auditeurs, abordant toutes les questions d'inceste ou de viols.

Les radios commerciales privées plus importantes se sont mises à l'unisson, lançant des équipes d'animateurs provocateurs : si Skyrock a ses « Monstres », Europe 1 a ses « Pirates ».

Composée de neuf membres, supposés « sages », nommés par le président de la république et les présidents des deux chambres du Parlement, le CSA était intervenu en mars dernier contre « Doc », menaçant l'antenne de Fun radio. Il avait dû reculer. Il était vite apparu que Doc, un pédiatre, donnait des conseils assez conformistes, même si l'animateur Difool mettait volontairement les pieds dans le plat.

En permanence, les services du CSA enregistrent les programmes

d'une quarantaine de radios sur la région parisienne et fait des sondages sur les quelque 2500 fréquences autorisées en France.

Certaines de ses interventions sont discrètes. Mais celles qui sont publiques suscitent aussitôt des réactions : si le CSA peut sanctionner en suspendant ou en retirant une antenne, à partir de quels critères, et dans quelles limites, le fera-t-il ?

Il n'est pas intervenu jusqu'à présent contre les émissions de satire politique, devenues de plus en plus débridées.

L'ancien premier ministre Édith Cresson a été ridiculisée pendant des mois au « Bébé show » de TF1, tandis que l'entourage du néo-gaulliste Jacques Chirac a manifesté son irritation contre la marionnette qui, tous les soirs, depuis des années, vient s'agiter aux « Guignols », sur Canal+, pour une parodie de la vie politique.

LES ARTS ET SPECTACLES

LE SOLEIL



Radio TÉLÉVISION

par GHISLAINE RHEAULT
LE SOLEIL

Un dernier, les auteurs de *Scoop* ont emprunté à Lise Payette, l'une de ses recettes dramatiques. Comme au temps des Dames de Coeur, ils ont abandonné leur héros Émile Rousseau, aux portes de la mort, victime d'un accident d'hélicoptère au dernier épisode. Le suspense devait durer tout l'été.

Six mois plus tard, le magnat de la presse n'est plus qu'une poupée de chiffon. Il n'y a que sa langue qui ne soit pas paralysée. Sa «résurrection» nous vaut des images troublantes. Signe des temps? Après Dominique des Héritiers Duval, c'est le deuxième personnage de téléroman qui revient cette semaine à l'écran, dans un fauteuil roulant. On vit aussi un deuil cruel dans chacune des deux séries.

Malgré la force de ces images, *Scoop* ne m'a pas vraiment prise aux tripes hier, lors du visionnement des deux premiers épisodes. Il y a vraiment trop de fils qui pendouillent. J'y ai reconnu, à peine maquillées, l'amorce de trois histoires publiées dans les journaux. Comme si les auteurs, sûrs de leur succès, ne se donnaient plus la peine de transposer.

Une jeune journaliste croit dénicher un scandale de moeurs dans un village loin de Montréal. Cela ne vous rappelle-t-il pas l'enquête percutante de Pierre Foglia qui a exhumé à Sault-au-Mouton et à Saint-Paul-du-Nord, de troublants cas d'inceste et d'exploitation sexuelle des enfants?

Sur la piste d'un juge, le reporter, Michel Gagné, découvrira le

Scoop IV : quand s'éteint le feu sacré

magistrat dans la farniente d'un après-midi ensoleillé. Comme c'est arrivé aux juges de la cour municipale de Montréal dont *The Gazette* avait révélé la faible productivité dans des articles qui ont fait du bruit? Bien sûr, d'autres ingrédients se greffent à ces fils conducteurs. Mais ces analogies trop évidentes ont eu le don de m'irriter.

Si la maladie grave de Lucien Bouchard était survenue pendant l'écriture de *Scoop 4*, est-ce qu'on y aurait vu un politicien frappé par la bactérie maudite? J'ai posé la question à Réjean Tremblay.

«Il n'y a que deux histoires que l'on n'aurait pas pu imaginer. Celle de Charles David, (le journaliste de *La Presse* devenu ministre en Haïti sous le gouvernement Cédras et congédié par son journal). Et celle de Lucien Bouchard» réplique l'auteur en éludant ma question.

Est-ce l'usure, Est-ce la lassitude? En tout cas, je n'ai pas retrouvé hier le feu sacré des débuts de *Scoop*. On s'affronte sur les petites comptes de dépenses et des frais de voyages. La petite vie quoi!

Mais le personnage admirable et tragique d'Émile Rousseau, ce géant démolé qui se bagarre orgueilleusement pour sauvegarder sa dignité, remplit tout l'écran. Léonne nouvelle mère et nouvelle patronne n'a pas avalé sa langue ni perdu la main. Dépressive la nuit, baveuse le jour, elle applique la censure, d'une main de fer. Car à *l'Express* comme à *La Presse*, asticoter son patron dans le journal, ce n'est pas très «pratique» comme le disait Pierre Foglia récemment.

La douleur de Tintin fait peine à voir après la mort de Gabriella, (annoncée dans les médias). Martin Drainville y révèle toute l'étendue de son talent. Il y a les jeunes qui tentent de forcer les portes closes, de brûler les étapes et qui sont agacés par le confort et l'indifférence des vieux.

Mais de Stéphanie (Macha Grenon) qui se bat contre les banquiers il n'y a plus beaucoup à tirer. Pas plus que de Michel (Roy Dupuis) qui rêve maintenant de détrôner le grand reporter sur son déclin. Il faudrait qu'il marche sur les mains pour nous étonner. C'est l'usure de la petite vie, quoi!



Stéphanie et sa maman ont vécu de longues et grandes inquiétudes.

Scoop va s'éteindre. Comme s'éteint le feu sacré. La passion des auteurs se porte maintenant ailleurs. Du côté des malades, des hôpitaux. Ils écrivent *Urgence*, dont le tournage commence en juin et dont la diffusion est prévue pour janvier 1996. Il faut les entendre raconter les histoires d'horreur sur le monde des malades, le sort des vieux qu'on sacrifie aux restrictions budgétaires, l'euthanasie déguisée. Dans ce nouveau projet, ils ont retrouvé le feu sacré.

Trois siècles de souvenirs pour la reprise du Train

QUÉBEC — En mettant le pied dans le hall d'entrée est du Petit Séminaire de Québec, au 3 de la rue Université, André Jean et la scénographe Caroline Thibault ont eu la certitude immédiate et intime d'avoir trouvé la gare rêvée d'où relancer *Le Train*. De ce soir au 5 février, à 20h, dans la salle 220, Paragraphe reprend son spectacle gratifié d'un succès d'estime — à défaut d'un public nombreux — à sa création, à l'école Joseph-François-Perrault, en février 1993.

par JEAN ST-HILAIRE
LE SOLEIL

Exploration comptée, voici quatre ans que *Le Train* est en marche. Paragraphe y revient par conviction de ne pas être allé au bout de son projet, de n'avoir touché qu'une infime portion de son public dans la modeste salle de classe de 25 places à laquelle on accédait par un dédale de couloirs, à la polyvalente Perrault. Disposée en amphithéâtre, la salle 220 peut accueillir 70 spectateurs. Paragraphe, qui fait profession de théâtre dans des lieux inusités, a sauté sur l'endroit, non parce qu'il ne peut payer ses salles cher, prévient André Jean, mais parce que le Petit Séminaire regorge de souvenirs. L'édifice date de 1668. Tout le monde garde souvenir de ses années d'école et la patine de la classe du *Train*, ce sont non seulement les souvenirs des spectateurs qui la font, mais ceux des générations d'écoliers qu'on y a éduqués.

Le Train relate «l'histoire d'une réconciliation». À l'occasion du Carnaval, en février 1987, les élèves sortants de 1979 se retrouvent dans leur alma mater pour une amicale. L'occasion est prenante pour quatre d'entre eux, deux garçons et deux filles, des inséparables dans le temps. Leurs relations se sont détériorées à leur sortie de l'école, particulièrement celles des deux gars, qui ne se sont jamais revus. Un ami commun s'est tué dans un accident de moto; la tragédie est à l'origine de leur brulure. L'ami en question avait commis un roman resté inédit, roman dans lequel il racontait l'histoire du groupe. Avant de mourir, il l'a confié à l'un des deux gars pour qu'il le remette à son ancien ami. Le public découvre en même temps que ce dernier les dessous de l'accident.

«Le train est la métaphore de leur aventure commune, explique



André JEAN

André Jean, auteur et metteur en scène. Au départ, tout était clair entre eux; un «flou» s'est installé pendant le voyage pour se disperser peu à peu, à l'approche de l'arrivée.

Et dans le texte, et dans la mise en scène, André Jean a revu en profondeur sa proposition. «J'ai réévalué les enjeux de chacun des personnages, raconte-t-il. Les deux filles n'entraient jamais en relation entre elles; j'ai créé deux scènes pour développer cette relation et introduire un nouvel élément de dramatisation. Le spectacle est de la même durée qu'à la création.» Pour cela, il a «morcelé l'action», coupé dans l'accessoire.

Son spectacle est «plus technique» qu'il ne l'était à Perrault. Il y a une raison à ça: il dispose cette fois de moyens de réalisation beaucoup plus considérables qu'à la création. Paragraphe a reçu 16 000 \$ du Conseil des arts du Canada au titre du programme Explorations; il s'agit de sa première subvention de toute source.

La distribution reste la même qu'à la création. On retrouvera donc Marie-Josée Bastien, Sylvie Cantin, Alain Jean, Karl Poirier-Petersen et Réjean Vallée. La musique est de Gilles Léveillé et la scénographie de Caroline Thibault et Jean-François Couture. On accède à la rue de l'Université par des Remparts. Stationnement sur de l'Université ou de la cour des grands, dans les aires marquées d'une vignette bleue. Réservations au 527-1052.

En récital au Club musical de Québec

Le Schubert inégalé et inégalable de Lupu

Habitué de la scène musicale québécoise, Radu Lupu y a été entendu aussi bien avec orchestre qu'en duo avec Murray Perahia, en tant que participant de l'événement «Pianos en fête» (avec ses huit pianistes) et récitaliste.

une critique de MARC SAMSON
collaboration spéciale

C'est à ce dernier titre qu'on le retrouvait hier au Club musical. Avec toujours son allure impassible, sa position immobile devant le clavier bien adossé à sa chaise, ses moyens techniques moins poussés que ceux de collègues de sa génération et des suivantes, sa conception de la musique qui demande à l'auditeur d'aller à lui et non l'inverse.

Son programme pourtant révélait un trait nouveau de l'orientation artistique du pianiste roumain, avec la présence de deux oeuvres

de Bartok. Chose d'autant plus étonnante que l'auteur du *Mandarin merveilleux*, lui-même grand pianiste, favorisait un jeu acéré et plutôt percutant; soit aux antipodes de celui de Lupu qui s'exprime le mieux dans la sensibilité et l'introspection.

Quoique l'invité du Club musical s'efforçait d'affermir son approche pianistique, de chercher des sonorités plus âpres, d'accentuer la carrure rythmique de la Suite, op. 14 et des huit Improvisations sur des chants paysans hongrois, il m'a laissé l'impression (peut-être fautive) de se mouvoir dans un contre-emploi, comme cela arrive à de grands comédiens qui veulent

s'écarter de leur répertoire habituel.

Avec les *Davidbundlerlertanze* (les Danses des compagnons de David) de Schumann, Lupu retrouvait un domaine qui lui est plus familier. Dans ces danses, d'un caractère volontaire tout en étant une déclaration d'amour à Clara qui allait devenir sa femme, il accentue le caractère ardent, parfois presque violent de ces pages (au détriment par endroits de la beauté de la sonorité), de même que leur modernité dans une interprétation qui ne cherche pas à séduire et qui s'achève dans une sérénité qui résume l'art de l'interprète.

Reste que le plus beau, le plus grand moment de ce récital aura été la présentation des quatre Improvisations de l'opus 142 de Schubert. Une interprétation comme suspendue dans le temps,

d'une simplicité et d'un naturel confondus avec l'humilité et l'humanisme d'un magnifique artiste. Une interprétation où l'instrument ne semble plus exister, pas plus que l'intermédiaire qu'est ici le pianiste pour donner toute la place, la seule place à la musique, à Schubert.

L'Andante de la Sonate op. posthume D. 664 de Schubert également et un Intermezzo de Brahms se nourrissaient de la même magie poétique.

RADU LUPU, pianiste, présenté par le Club musical de Québec. Programme: Suite op. 14 et Improvisations sur des chants paysans hongrois, op. 20 de Bartok; «Davidbundlerlertanze», op. 16 de Schumann; Quatre Improvisations op. 142, (D. 935) de Schubert. À la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre, hier.

FAMOUS PLAYERS
4,99\$ LA FIEVRE DES MARDI
GALERIES DE LA CAPITALE 628-2455
5401 Boul. des Galeries
NELL (V.F.) (G) Dolby 12:30-2:40-7:20-9:40
LA CLOCHE ET L'IDIOT (G) Dolby 1:10-3:20-5:25-7:35-9:45
LE LIVRE DE LA JUNGLE (G) Dolby 12:30-2:45-5:00-7:15-9:30
LE ROI LION (G) Dolby 12:00-2:40-4:50
HARCELEMENT (13+) Dolby 12:15-4:30-7:10-9:45
RICHIE RICH (V.F.) (G) Dolby 1:50-3:45-5:40
Q.I. (G) Dolby 7:35-9:40
TRACES DU PERE NOEL (G) Dolby 12:40-2:45-4:50-7:00-9:15
Lun 12:40-2:45-4:50-9:30
STE-FOY 656-0592
2500 Boul. Laurier
NELL (V.O.A.) (G) Dolby 1:20-3:50-7:00-9:40
L'INVITE (G) 1:40-3:55-7:10-9:30
SANS PAROLE (G) 1:15-3:15-5:20-7:25-9:30

CINÉMA 18 ANS
MIDI-MINUIT
555, ST-JOSEPH, 522-2828
SEXE
2 NOUVEAUX FILMS CHAQUE SEMAINE
Métrage de 11 h - Soirée de 19 h
Weekend à Rimini V.F. • Pillowman V.A.
NOUVELLE PROGRAMMATION TOUTES LES MARDIS
ACTION 2 FILMS
Hérogade - La corbeille
VIDÉOS XXXX
À DES PRIX IMBATTABLES

CINÉMAS CINÉPLEX ODEON
PLACE CHAREST MARDIS et MERCREDIS 4.99
Coin Du Pont et Charest - 529-9745
CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL
JODIE FOSTER
en version française
LIAM NEESON
V. française à Place Charest, Galeries de la Capitale, Lévis. V.o. anglaise à Ste-Foy.

À TOUT PRIX
Marie-Claude Lavalée

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE:
S'il n'en tient qu'à Hydro-Québec, les Québécois deviendront économes en matière d'énergie; d'énergie électrique, s'entend. Le programme Econo-confort coûtera 371 millions de dollars à Hydro-Québec et touchera particulièrement le chauffage, où le bât blesse particulièrement. À peine lancé, ce programme qui prévoit l'installation de 7 millions de nouveaux thermostats fait déjà l'objet de contestation.

EXPORTATEURS DE VACHES:
Chaque année, c'est par centaines qu'elles quittent notre rude climat pour des cieux plus doux. Les vaches du Québec sont en demande à travers le monde et les exportateurs d'ici y trouvent leur compte.

LA RUÉE VERS LE DIAMANT:
Après l'Afrique, la Russie et l'Australie, voilà maintenant que c'est le tour du Canada de se montrer le bout du nez dans le monde exclusif du diamant. Car selon certains, il y a une ceinture diamantifère dans le Nord du pays. Et cette ceinture s'étendrait jusqu'en Abitibi où, comme ailleurs dans cette zone, on a découvert les *kimberlites*, ces fameuses cheminées d'un autre âge où se sont formées les pierres précieuses.

LES DESSOUS MASCULINS:
Les sous-vêtements masculins, voilà un domaine mal exploité. C'est du moins la prétention des fabricants qui mettent tous leurs efforts pour changer la mentalité des hommes. La résistance est forte mais les fabricants ne croient pas que la guerre soit perdue.

SMART DRINKS:
Une boisson énergisante destinée aux jeunes qui veulent danser jusqu'aux petites heures du matin sans perte d'entrain. Et voilà que cette concoction voit sa clientèle s'élargir. Un saut de quelques décennies qui vous surprendra.

LES SOLEIL CITEF 107.5 FM ROCK-BÉBÉ MALOFILM DISTRIBUTION
invitent 300 personnes à la première du film
La jeune fille et la mort
UN FILM DE ROMAN POLANSKI
SIGOURNEY WEAVER BEN KINGSLEY STUART WILSON
"INCROYABLEMENT INTENSE!
TROIS PERFORMANCES
ABSOLUMENT ÉLECTRISANTES!"
— Jeffrey Lyons Sneak Previews
LE LUNDI 23 JANVIER 1995 À 19 H 30
AU CINÉMA PLACE CHAREST
Pour assister à la première du film: remplissez le coupon publié dans Le Soleil les 10 et 11 janvier et retournez-le à l'adresse indiquée avant midi le 11 janvier 1995. Les fcs-similés faits à la main sont acceptés. Le tirage aura lieu à 14 h le 11 janvier 1995. 150 gagnants recevront par la poste un laissez-passer double. Le valeur des prix est d'environ 3 200 \$. Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible chez Malofilm Distribution.
RETOURNEZ ou DÉPOSEZ ce coupon-réponse à: Concours LA JEUNE FILLE ET LA MORT
500 rue Dupont Québec (Québec) G1K 6N4
Nom: _____
Adresse: _____ App: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Tel: _____ Âge: _____

Ce soir à 21 h
LE SOLEIL SRC Télévision

ÉDITORIAL

Le réveil
des cigales

Le camp du NON au prochain référendum au Québec se devait de donner non seulement signe de vie mais de témoigner de vitalité.

Les supporters du fédéralisme sont inquiets. Ils assistent, passivement, depuis trois mois, à la mise en marche de la machine du OUI. Le premier ministre Jacques Parizeau a déposé son avant-projet de loi sur la souveraineté et a choisi la majorité des présidents des commissions régionales dont les nominations ont été égrenées durant la période des Fêtes pour meubler l'actualité, sans jamais de riposte des généraux du NON. Les libéraux ont dénoncé «l'astuce» mais n'ont jamais indiqué comment ils joueraient leurs billes pendant les deux mois d'audiences que les souverainistes consacreront à vendre leur option.

Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, traite la question du Québec de façon désinvolte et laisse couler le temps, assuré que le statu quo l'emportera sur le projet de séparation du Québec. Le chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, ne peut dire plus qu'un NON ne sera pas un OUI au statu quo, sans avancer quelque modification qu'il souhaiterait obtenir par rapport aux actuels arrangements constitutionnels entre Ottawa et les provinces. Le Parti conservateur qui depuis 1984 avait rallié nombre de nationalistes au Québec est, de son côté, en déconfiture et ne peut que jouer un rôle marginal. Il n'a à offrir qu'un chef jeune, fougueux et bon communicateur mais sans troupes.

Les partisans du fédéralisme craignent de vivre présentement l'application de la fable de La Fontaine, *La cigale et la fourmi*. Ils attendent de voir émerger des porte-parole à la fois crédibles et charismatiques et ils n'ont en mains aucun document de travail pour donner la réplique aux souverainistes. Ils ignoraient jusqu'à hier l'état de leur organisation, le degré de coordination existant entre les partis et les groupes qui assureront la défense du Canada, le calendrier de travail jusqu'au référendum et l'identité des stratèges qui dirigeront la campagne avec M. Michel Bélanger. Leur chef les a laissés dans le brouillard total. Ce n'est rien de rassurant et de bien motivant pour des militants politiques.

Les seules nouvelles encourageantes qu'ils ont reçues ces dernières semaines sont le choix de l'ex-ministre Lucienne Robillard comme candidate libérale fédérale en vue d'une élection complémentaire et les bonnes chances du frère du leader de l'opposition au Québec, Denis Paradis, de damer le pion à Jean-François Bertrand et au Bloc québécois dans celle de Brome-Missisquoi.

La direction du NON donne l'impression d'improviser grandement: la composition du comité que présidera M. Bélanger ne sera connue qu'à la fin du mois. M. Johnson annoncera dans deux jours la formation d'un comité de réflexion sur le fonctionnement du fédéralisme pour développer un argumentaire à l'intention des militants et de la population. Il laisse les députés et les membres de son parti participer selon leur bon vouloir aux travaux des commissions mais lui-même ne s'impliquera pas ni ne coordonnera ces interventions. Il n'a encore prévu aucune contrepartie à cette offensive médiatique souverainiste. Pendant ce temps, le Parti québécois sait lui où il va, ce qu'il a à proposer et comment il le fera, en plus de contrôler le calendrier politique.

Une lourde tâche attend donc M. Bélanger. La désorganisation du camp du NON en 1980 a conduit à sa mise en tutelle par Ottawa et à sa prise en charge par Jean Chrétien. Une répétition de ce scénario serait un atout majeur pour Jacques Parizeau. MM. Johnson et Bélanger doivent se mettre au travail au plus tôt et sonner le réveil dans les dortoirs du NON. L'éventualité d'un référendum au printemps interdit toute hibernation. Leur réveil serait brutal.

J.-JACQUES SAMSON

Témoignage

Le service auquel
nous avons droit

(Lettre à Jacques Parizeau, aux ministres et députés de la région de Québec)

C'est seulement pour vous informer que les Québécois à revenus moyens ou encore à plus faibles revenus doivent subir une grève du transport en commun depuis fin octobre 1994.

L'attentisme de Mme Harel et le silence de votre gouvernement est inacceptable et immoral.

Pourtant, avant Noël, monsieur Parizeau a eu la condescendance de participer à la distribution de vivres ou douceurs aux plus démunis. Sur sa liste de figuration, monsieur Parizeau a oublié cette classe de gens privés de leur service d'autobus depuis deux mois.

Cette même classe de gens qui vous ont porté au pouvoir, cette même classe de gens qui vous paient des limousines, alors qu'eux n'ont les moyens que de circuler en autobus.

Même en temps normal, ici à Québec, (le gros village pour les Montréalais), le service régulier d'autobus doit être considéré comme service essentiel.

Monsieur René Lévesque

avait eu le courage politique de voter une loi spéciale pour ramener au travail les chauffeurs de la STCUM.

Il n'y a pas que les syndiqués qui vous ont porté au pouvoir.

Je suis membre du Parti québécois depuis la première heure. En plus de ma cotisation de membre, je contribue, mensuellement, à une participation financière, proportionnelle à mon revenu et occasionnellement aux campagnes de financement.

À la prochaine campagne de financement, je m'abstiendrai et j'inviterai l'incompétente et méprisante madame Harel à solliciter, en limousine, la contribution des chauffeurs de la STCUM.

Il n'est pas nécessaire d'être perspicace pour reconnaître chez les chauffeurs (salariés bien nantis) leur intention de ne rien céder de leur intransigeance.

Sortez de votre léthargie et ayez le courage de redonner aux usagers du transport en commun le service auquel ils ont droit.

Rita Julien
Beauport

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur
GILBERT LACASSEÉditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur
J.-JACQUES SAMSONRédacteur en chef
GILBERT LAVOIEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORQUES

BÊTE-SELLER



Point de vue

Appel aux fédéralistes

par PIERRE SÉNÉCAL

Cet appel est dirigé surtout à MM. Jean Chrétien, premier ministre du Canada, et Daniel Johnson, chef du Parti libéral du Québec; ces deux personnalités devront mener les forces du NON dans l'éventuel référendum du gouvernement du Québec.

Il faut d'abord cesser ces discours de la peur tels que: négocier avec qui, ce n'est pas légal de se séparer, la possibilité de séparation n'est pas écrite dans la constitution, le Québec ne pourra pas se servir du *huar*, les fédéralistes n'ont pas à servir dans les commissions consultatives, ce n'est pas acquis qu'un Québec indépendant se joigne à l'ALENA, au GATT, à l'OTAN, à l'ONU, au NORAD, puis au Commonwealth.

Et souvenons-nous qu'à la suite du référendum le gouvernement du Québec pourrait avoir en main une loi, dûment votée par l'ensemble de la population du Québec, qui obligerait ce même gouvernement à obtenir la sépara-

tion du Québec par voie de la négociation. Il me semble que le Canada n'aura pas d'autre choix que de se plier à ce processus; sans quoi, comment pourra-t-il continuer de prétendre à la démocratie?

N'oublions pas non plus que le Canada négocie des ententes de toutes sortes avec des pays qui n'ont jamais été démocrates, voire des pays où la vie humaine n'est même pas respectée. Refuser la négociation serait de créer un climat de tension inutile et d'augmenter du même coup les risques de conflits moins dignes pour une démocratie qui s'expose en exemple au reste du monde.

Les chefs fédéralistes se doivent de diriger le débat avec des arguments de valeur. Premièrement, il m'apparaît essentiel de traiter la population en adulte plutôt qu'en oie que l'on gave. Deuxièmement, bien faire comprendre à la population que le projet de loi sur la souveraineté du Québec demeure un vote pour la séparation et que, par consé-

quent, tout ce que le projet de loi incorporera restera à négocier. Troisièmement, démontrer à la population que le fédéralisme est assez flexible pour assurer au Québec une part entière dans la Confédération canadienne et que cette confédération peut donner au Québec, comme à toute autre province qui le souhaiterait, les outils nécessaires pour mener un bon gouvernement pour le bien de tous les Québécois.

Les arguments du premier ministre voulant que le gouvernement fédéral garde des contrôles sur des dossiers, comme la formation de la main-d'oeuvre, sous prétexte qu'il doit veiller à ce que l'argent de la préqualification soit dépensé correctement par les provinces bénéficiaires, ne s'accroissent pas avec la confédération canadienne. S'il en était ainsi, cela équivaudrait à un droit de regard des provinces «riches» sur les provinces «pauvres». Si les fondations du fédéralisme et de la confédération canadienne sont assises sur ce principe, alors il ne

faut pas se surprendre que tant de provinces ne soient pas satisfaites de la gérance fédérale.

Aucun Canadien, où qu'il habite et quel qu'il soit, n'a de privilège particulier sur les ressources canadiennes; sa date et son lieu de naissance ne lui confèrent que la bonne gérance de ces ressources. La répartition des valeurs canadiennes appartient certainement au gouvernement central mais les provinces doivent garder l'autonomie sur l'emploi de ces ressources, y compris les dollars.

1995 s'ouvre sur des perspectives fondamentales pour le Québec et le Canada. Les conséquences de choisir la continuité ou le démembrement d'un pays sont des éléments qui dépassent un vote sur les personnalités ou des programmes sociaux. Il est donc primordial de consacrer au référendum toute l'énergie qu'il faut malgré toutes les autres priorités touchant l'économie.

Je me souviens.

M. Pierre Sénécal est
brigadier-général à la retraite

Votre Opinion

Pauvreté et
décrépitude
de la pensée
fédéraliste

À la suite de l'échec de l'accord du lac Meech et de celui de Charlottetown, on croyait les fédéralistes terrassés à tout jamais. Qu'allaient-ils pouvoir dire ou inventer maintenant pour défendre le système fédéral et s'opposer à l'indépendance du Québec?

Un élément de réponse nous a été fourni dans LE SOLEIL du 29 décembre dernier par le professeur en anthropologie Louis-Jacques Dorais de l'université Laval.

L'intervention de M. Dorais repose sur une idée toute simple: les nationalistes québécois forment une «clique» qui veut, par la souveraineté, faire triompher ses intérêts au détriment du bien commun. Qui plus est, cette souveraineté serait synonyme d'exclusion et d'aliénation profonde pour tous ceux qui ne feraient pas partie de la clique en question.

Dans son long plaidoyer contre le nationalisme québécois, M. Dorais feint d'ignorer la réalité nationale québécoise, pour mieux la dénoncer et surtout lui prêter toutes sortes d'intentions qui n'ont rien à voir avec elle. Il est en effet évident pour tous, sauf semble-t-il pour M. Dorais, que le mouvement nationaliste québécois est ouvert à tous les Québécois, quelles que soient leurs origines sociale, religieuse

ou ethnique. Ce mouvement est porteur d'un projet de société constructif qui s'appuie sur des valeurs de liberté et de tolérance.

De plus, les règles démocratiques les plus modernes sous-tendent et encadrent la démarche du peuple québécois vers son indépendance politique.

Pour un universitaire dont le champ d'étude, au cours des dernières années, a recouvert les questions de langue, de culture et d'identité, ce maquillage de la réalité nationale québécoise est inacceptable. Le procédé apparaît grossier et indigne d'un intellectuel.

L'intervention de M. Dorais a par ailleurs un aspect positif: elle contribue à mettre en évidence non seulement la pauvreté mais aussi la décrépitude de la pensée fédéraliste actuelle. Après la faillite financière du système fédéral, voilà donc la faillite intellectuelle qui se manifeste. Ce système est vraiment en train de s'écrouler.

Je ne saurais terminer cette courte lettre sans conseiller à M. Dorais deux ouvrages récents qui portent sur la réalité nationale québécoise, et qu'il aurait tout intérêt à lire attentivement. Il s'agit de *Genèse du Québec* de Fernand Dumont et *Un pays à portée de main*, publié par l'Action nationale de décembre 1994.

Robert Cusson
Cap-RougeRapt en
plein jour

Il y a quelques mois déjà mon père a été kidnappé. Son ravisseur

n'a demandé ni rançon ni opportunité, mais il refuse toujours de lui rendre sa liberté.

Je parle avec mon père à l'occasion et je peux même le visiter. Son ravisseur le fatigue beaucoup et il a été très dur envers lui.

Bien qu'il puisse circuler librement dans sa prison, je sens que son univers est en train de se refermer sur lui. Son champ d'action diminue... et ses forces aussi.

Plusieurs experts ont essayé de négocier avec le ravisseur... en vain.

Aujourd'hui, c'est l'anniversaire de mon père. En cette occasion et en cette nouvelle année qui commence, je souhaite de tout mon cœur qu'il puisse trouver la liberté afin qu'il morde à la vie plutôt que ce soit la vie qui le morde.

Mon père n'est pas un prisonnier politique. Mon père ne se bat pas pour ses opinions. Mon père n'est pas un criminel. C'est tout simplement un homme qui a donné tout ce qu'il a pu et qui s'est oublié.

C'est le cancer qui a kidnappé mon père.

Johanne Levasseur
Sainte-MartheDesjardins
doit mettre
ses culottes

Il y a quelque temps, avant la prise de position de M. Bélanger, je rencontrais mon directeur de caisse populaire pour lui signaler que j'attendais que celle-ci se mouille dans le débat référendaire. Cette

institution dont je fais partie depuis plus d'un quart de siècle, se doit d'investir ses compétences dans le présent discours. Je veux qu'elle signale ou même dénonce les inepties d'un côté comme de l'autre. Le voile de neutralité dont elle veut se parer n'en est pas un; c'est, au mieux, de la courtoisie.

Je cite M. André Chapeau, porte-parole de la Confédération des caisses populaires Desjardins: «Les institutions financières, notamment les banques, interviennent lourdement dans ce débat à l'encontre de la souveraineté, mais Desjardins tient à respecter la diversité des opinions de ses membres».

Il me semble qu'aider ses membres à mieux comprendre, à mieux saisir des enjeux à court, à moyen et à long termes, est une marque de respect encore plus grande qu'un frileux retrait qui ressemble fort à une retraite.

Que mes banquiers se conduisent en bons citoyens et qu'ils me fournissent leurs lumières.

Guy Gobeil
Lac-ÉcheminVeuillez noter
notre nouvelle adresse:L'OPINION DU LECTEUR,
Journal LE SOLEIL,
925 chemin Saint-Louis,
c.p. 1547,
Succ. Terminus Québec,
Québec, G1K 7J6

«C'est décidé! Je m'achète un Amigo!»



CANAPRESS

Procurez-vous un Amigo
AVANT LE 15 JANVIER
 et vos appels locaux
 en soirée seront gratuits
 pendant 12 mois*!



À partir de
29⁹⁵
 par mois.
 En sus,
 frais d'appel
 le jour.

Service cellulaire PERSONNEL AMIGO

Téléphone portatif s'utilisant n'importe où • Nombre illimité d'appels locaux, le week-end • Appels locaux à 75 ¢ la minute, les jours de semaine • Aucuns frais d'inscription ou de mise en service**; aucun contrat à long terme (engagement minimum de 4 mois) • Option location / achat aussi disponible; après deux ans, le téléphone est à vous



À partir de
19⁹⁵
 par mois.
 En sus,
 frais d'appel
 le jour.

Service cellulaire SÛRETÉ AMIGO

Se branche sur l'allume-cigarette de votre véhicule • Assure votre tranquillité d'esprit au volant • Appels locaux à 95 ¢ la minute • Nombre illimité d'appels locaux le week-end, offert à 10 \$ par mois • Aucuns frais d'inscription ou de mise en service**; aucun contrat à long terme (engagement minimum de 4 mois) • Option location / achat aussi disponible; après deux ans, le téléphone est à vous

Cette offre s'adresse également aux utilisateurs actuels du service Amigo. Pour plus d'informations, composez le **1 800 477-4537**.

* Appels locaux en soirée gratuits du lundi au vendredi de 20 h à 7 h. Frais d'interurbain en sus. Engagement minimum de 4 mois. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion.

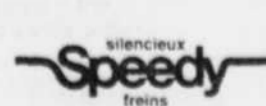
** Mensualités, frais d'appel et taxes portés au compte de votre carte de crédit.



CANTEL
amigo^{MC}

On a toujours besoin d'un Amigo!

Disponibles chez les détaillants suivants, ou en composant le **1 800 779-5953**.



RIEN À PAYER AVANT LE 12 JANVIER 1996*

LA VENTE DU MILLION TOUT EST RÉDUIT!

COMMENCEZ À PAYER DANS

1 AN*

AUCUN COMPTANT • AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT
SUR TOUTE LA MARCHANDISE


Whirlpool
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS



639⁹⁵\$

REFRIGÉRATEUR (139140)

- Réfrigérateur 18 pi cu
- Blanc sur blanc
- Clayettes ajustables
- Balconnets ajustables
- Poignées blanches
- Porte réversible

CUISINIÈRE (134941)

- Blanc sur blanc
- Horloge électronique
- Porte en verre trempé blanc
- Éléments de grillage "Superbroil"
- Dessus relevable



929⁹⁵\$

SÉCHEUSE (134930) LAVEUSE (134929)

- Super capacité
- Porte à grande ouverture
- 3 cycles
- 3 sélections de température
- **349⁹⁵\$**

- À entraînement direct
- Super capacité
- 2 vitesses, 5 cycles,
- 3 choix de température et 3 niveaux d'eau
- Agitateur double action
- Distributeur de javellisant et distributeur d'assouplissant
- Filtre à charpie autonettoyant
- **579⁹⁵\$**

CERTIFICATS-CADEAUX

100^{\$}

À L'ACHAT DE
L'UN DE CES
ENSEMBLES DE
4 APPAREILS
WHIRLPOOL

OU

KITCHEN AID
RECEVEZ UN
CERTIFICAT-CADEAU

de **100^{\$}**

APPLICABLE
SUR TOUT AUTRE
ACHAT CHEZ
AMEUBLEMENTS
TANGUAY



1259⁹⁵\$

CUISINIÈRE (138539)

- Cuisinière 30 po avec dessus en céram
- Blanc sur blanc
- Four autonettoyant



1094⁹⁵\$

RÉFRIGÉRATEUR (133187)

- 18.1 pi cu
- Bac à glaçons
- Clayettes en verre trempé
- Bacs à légumes avec réglage d'humidité
- Balconnets ajustables
- Porte réversible



1034⁹⁵\$

LAVEUSE (133987) SÉCHEUSE (135732)

- Agitation à double action
- Extra grande capacité
- Insonorisation Quiet Scrub[®]
- **599⁹⁵\$**

- Extra grande capacité
- Contrôle électronique du séchage
- **434⁹⁵\$**



** Des gagnants à tous les 2 500 acheteurs. La possibilité de venir à la télévision avec Danielle Rainville pour gagner de 1000 \$ à 10 000 \$ en bons d'achats chez Ameublements Tanguay. Règlements en magasin.

• Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

Cartes de crédit acceptées.

AMEUBLEMENTS TANGUAY

OUVERT LE
DIMANCHE
DE 12H à 17 h
sauf Pointe-au-Père

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:

5720, boul.
Étienne-Dallaire
(418) 833-4511

BEAUPORT:

535, boul. Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:

Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:

2200, boul.
des Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:

822, boul. Ste-Anne
(route 132)
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:

1990, boul. Talbot
(418) 698-4411